

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Pontivy

- Prévention ·
- Diagnostic ·
- Accompagnement ·

Pour les enfants
de 0 à 6 ans



• LE CAMSP, C'EST QUOI ?

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) est une structure médico-sociale qui a ouvert ses portes en septembre 2015 au sein du territoire de santé n°8.



• A QUOI SERT-IL ?

Sa vocation est d'assurer un accompagnement le plus précoce et global possible pour ces enfants et pour leur famille. Ses actions se situent dans la continuité des services périnataux (maternité, néonatalogie) et pédiatriques. Ils s'articulent en réseau avec les autres professionnels de l'enfance (libéraux, PMI⁽¹⁾, ASE⁽²⁾, structures d'accueil petite enfance, éducation nationale...).

• A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

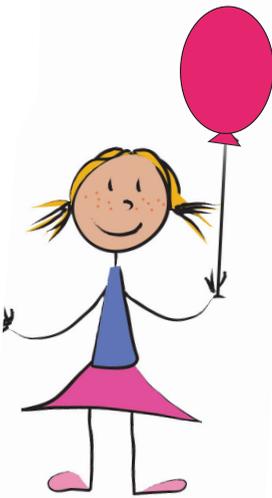
Les bénéficiaires sont les enfants de moins de 6 ans présentant ou risquant de présenter tout type de difficulté (sensorielle et/ou motrice, psychomotrice, intellectuelle...). Le centre dispose de 30 places.

• QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Action de prévention, dépistage, diagnostic et soin
- Suivi polyvalent et global
- Écoute et prise en compte des vécus / ressentis des parents et de l'entourage
- Soutien des premiers liens parents-enfants
- Aide à la socialisation de l'enfant dans ses lieux de vie

• COMMENT SE FAIT L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Suivi individuel pour l'enfant
- Entretien individuel pour les parents
- Suivi parents-enfants
- Entretien familial ou avec la fratrie
- Groupe thérapeutique pour les enfants
- Groupe de parole pour les parents
- Temps de rencontre entre les familles



⁽¹⁾ Protection Maternelle et Infantile

⁽²⁾ Aide Sociale à l'Enfance



ZOOM SUR L'ÉQUIPE

Directeur
M.Erwann LE FRANC

Médecin pédiatre chef de service
Dr Samira BOUKHRIS

Secrétaires médicales
Mme Fabienne LE STRAT
Mme Aurélie DUHAYON

Médecin pédopsychiatre
Dr Marie-Annick BELLEC

Médecin MPR
Dr Hélène SAUDREAU

Psychologues cliniciennes
Mme Anne LE GUENNEC
Mme Marion TOULLERON

Neuropsychologue
Mme Séverine OLLIVIER

Puéricultrice
Mme Claire GIRAUDET

Psychomotriciennes
Mme Cindy MARO
Mme Doriane STEPHAN

Orthophoniste
Mme Axelle GUIHO

Ergothérapeute
Mme Lucie CHAPELAIN

Kinésithérapeute
Mme Anne Sophie TUBIA

Éducatrice de jeunes enfants
Mme Audrey LE RHUN

Assistante sociale
Mme Noémie CONNAN

Agent d'entretien
Mme Anne VARETZ

• QUEL PARCOURS DE SOIN POUR L'ENFANT ?

Premier contact téléphonique ou physique



Consultation médicale avec la pédiatre ou la pédopsychiatre

Identifier la nature des difficultés de votre enfant et déterminer les bilans nécessaires



Rencontre avec l'assistante sociale

Présentation du fonctionnement du CAMSP et échange de manière globale autour de l'environnement de l'enfant et sa famille



Réalisation des bilans avec les professionnels concernés



Réunion de synthèse en la présence des parents

Conclusion des bilans pour déterminer le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) et désigner le professionnel référent



Début de l'accompagnement



Synthèse annuelle en la présence des parents

Réévaluer et ajuster le PIA, préparer l'orientation ou la fin d'accompagnement



CAMSP de Pontivy

📍 6 rue Colette Besson - PA de Pont Er Morh
BP 70124 - 56300 PONTIVY
☎ 02 97 25 21 43
✉ secretariat.camsp@lespep56.com

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 17h
Secrétariat fermé le mercredi après-midi

